



Rapport de gestion

20

25

RAPPORT DE GESTION

1. Conseil municipal

En 2025, le Conseil municipal a siégé à 47 reprises. Les décisions du Conseil municipal comportant un intérêt public sont publiées sur une page dédiée du site internet ainsi que sur l'application communication de la Ville.

L'année 2025 a marqué l'ouverture d'une nouvelle législature ainsi que le début de la présidence de M. Fabrice THETAZ. Le Conseil municipal, lors de ses deux premières séances 2025, a défini et réparti les Dicastères suivants :

- M. Fabrice THETAZ, président, Dicastère "Administration générale, Finances & Promotion économique"
- Mme Karine BRESSAN, vice-présidente, Dicastère "Enfance, Jeunesse & Intégration"
- Mme Aferdita BOGIQI, Dicastère "Enseignement & Formation Professionnelle"
- Mme Catherine NANCHEN, Dicastère "Affaires sociales, 3ème Age & Santé"
- M. Pierre CONTAT, Dicastère "Sécurité"
- M. Arnaud DUBOIS, Dicastère "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports"
- M. Fabien GIRARD, Dicastère "Electricité, Energies & Développement Durable"
- M. Joël PASQUIER, Dicastère "Aménagement, Urbanisme & Bâtiments"
- M. Guillaume SONNATI, Dicastère "Culture, Tourisme & Jumelage"

2. Conseil général

Le Conseil général s'est réuni quatre fois durant l'année 2025. Plusieurs commissions ordinaires et spéciales ont fonctionné.

Les différents objets traités ont concerné :

- le développement des postulats de :
 - M. Mathieu RÜEGG (Monthey Demain) nommé "Retards récurrents des transports Publics du Chablais (TPC) et leur impact sur la ponctualité des élèves";
 - M. Olivier OSTRINI (PS et GC) nommé "Pour une meilleure participation financière de la Commune pour les parents ayant recours au service de l'ARPAJ";
 - M. Jonathan CEPI (PLR), nommé "Développement et diversification du sport par la construction d'un terrain de padel".
- la réponse aux postulats de :
 - Mme Karine BRESSAN, Mme Chantal COPPEX et M. Didier MARTORANA nommé (Le Centre) "Dynamisons notre Demècre à Monta !";
 - Mme Andrea DUCHOUD, Mme Mélanie FRANC et M. David CARDOSO (PLR) nommé "L'équation du Centre-Ville : Mobilité, Commerces et Synergies";
 - M. Clément BORGEAUD (PS et GC) nommé "Un patrimoine artistique à recenser et à valoriser".

- la réponse aux questions écrites de :
 - M. David CLEMENT (Le Centre) nommée "Accessibilité au cimetière de la Berclaz pour les personnes à mobilité réduite";
 - M. Alexandre MARTINEZ (PS et GC) nommée "Déplacement du lieu d'une scène de la fête de la musique";
 - M. Antoine BELLWALD (PLR) nommée "WC du Mabillon V";
 - M. Mathieu RÜEGG (Monthey Demain) nommée "Pour une meilleure ponctualité scolaire".

- la résolution du Conseil général (par les partis Le Centre/Monthey Demain) concernant l'aménagement des toilettes dites "mixtes" dans la nouvelle école du Mabillon V.

3. Chancellerie

3.1 Votations et élections

L'année 2025 a vu se dérouler diverses votations et élections.

Les taux de participation ont été les suivants :

- **Votation fédérale du 9 février 2025** **29.62 %**
 - Initiative populaire du 21 février 2023 "Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiatives pour la responsabilité environnementale)"

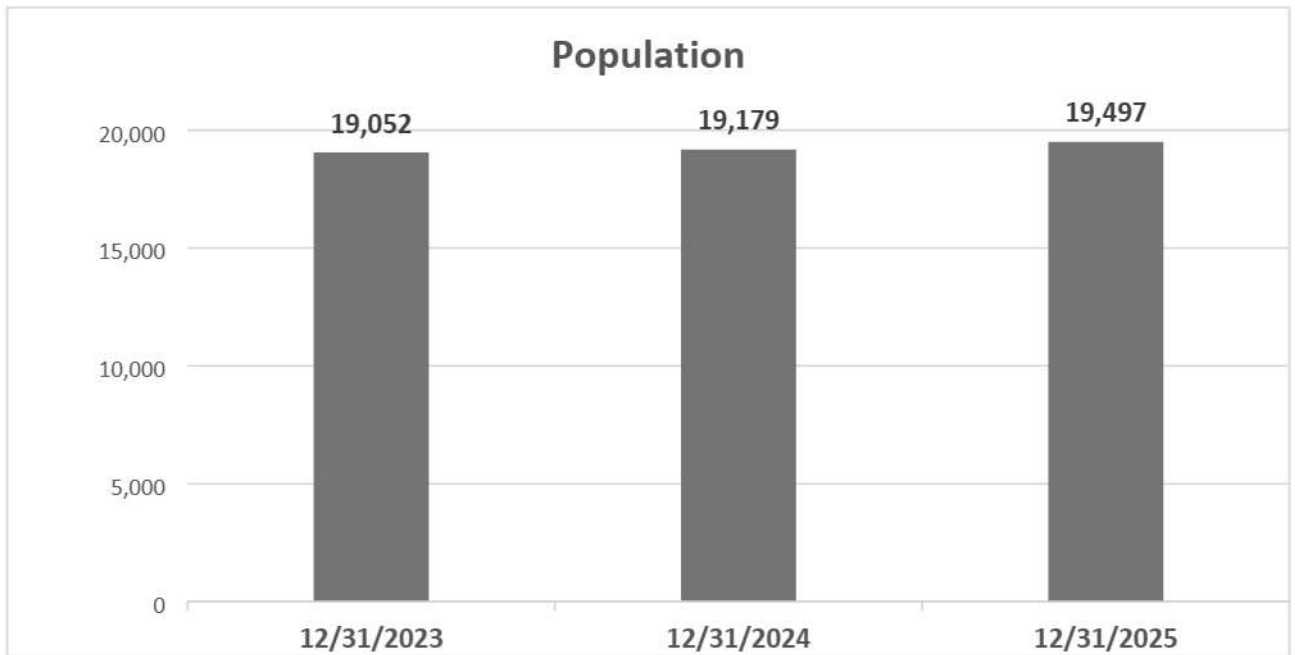
- **Votation fédérale du 28 septembre 2025** **37.70 %**
 - Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
 - Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques

- **Votation fédérale du 30 novembre 2025** **33.53 %**
 - Initiative populaire "Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)
 - Initiative populaire "Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)"

- **Elections aux Conseil d'Etat et Grand Conseil du 2 mars 2025**
 - Conseil d'Etat **30.70 %**
 - Grand Conseil – Député **32.59 %**
 - Grand Conseil – Suppléant **32.59 %**

3.2 Office de la population

3.2.1 Statistiques de la population



3.2.2 Mouvements de la population



3.2.3 Divers

Enfin, il y a lieu de mentionner les actes administratifs complémentaires suivants, établis et délivrés en 2025, à savoir :

-- Attestations de domicile	991
-- Déclarations de domicile	84

3.3 Communication

En 2025, la section "Communication" a soutenu les Services de la Ville dans le cadre de différents projets, notamment la poursuite de la construction du complexe du "Mabillon" avec l'aménagement du Quartier des Ecoles, le Championnat du Monde de Pump Track, le début des travaux du Terminal Rail Route ainsi que la mise à jour de l'annuaire des Dicastères, Commissions et Institutions pour la nouvelle législature. Elle a également révisé plusieurs pages du site internet, notamment celle des lieux culturels, des prestations du Service de l'enfance et de celles de l'intégration, des membres des Commissions et du Conseil général, et créé une nouvelle page pour le Terminal Combiné.

Plusieurs événements ont été organisés dont diverses inaugurations qui ont marqué l'année 2025 et mobilisé la section "Communication", comme celle de la Maison Hildebrand, du rez du Château ou encore de la 1^{ère} pierre du Terminal Combiné, mais aussi les conférences de presse pour les présentations des comptes et du budget ainsi que la soirée de bienvenue pour les nouveaux arrivants, avec prise de photos.

La section "Communication" a, en outre, continué de renforcer la présence en ligne en mettant régulièrement à jour les actualités sur le site internet et l'application communale.

Elle a également proposé un nouveau concept pour les cartes de vœux sous forme de marque page et travaillé à créer une cohérence visuelle, notamment sur la page "LinkedIn", en introduisant un nouveau format pour les publications liées aux offres d'emploi, mais également pour les actualités sur le site communal.

Par ailleurs, la section "Communication" a assuré la communication avec les médias et la réalisation des trois numéros annuels du journal "Monthey ma Ville". Un travail important a aussi été mené pour définir un cahier des charges en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication globale, incluant notamment la refonte du site internet.

3.4 Informatique

La section "Informatique" a poursuivi le déploiement de la stratégie numérique communale 2021-2024. Le déploiement de l'environnement des postes de travail virtualisés (VDI) est terminé, cet environnement confirme l'excellente flexibilité et mobilité des utilisateurs et surtout le maintien des postes de travail avec les dernières mises à jour.

La migration de l'ERP communal a été faite en 2024. Toutes les applications métiers de l'administration communale (Finances - Contributions - Contrôle des habitants - Gestion des taxes déchets - Facturation diverse) sont entièrement migrées sur la plateforme Citizen de T2i. Un suivi de ces différentes applications est opéré régulièrement afin de les faire évoluer.

Une plateforme de recrutement pour les mises aux concours a été déployée en collaboration avec les Ressources Humaines. Elle permet aux différents intervenants internes de consulter les différents dossiers de candidatures sans aucun papier et aux candidats de faire leur offre depuis une plateforme internet. Celle-ci est également intégrée au site internet de la ville et de ce fait permet la visualisation des offres directement sur le site sans intervention manuelle.

La mise en service de "efacture", en collaboration avec les "Finances", a été effectuée. Dans un premier temps, la facturation des impôts est opérationnelle mais la totalité des factures émises par la Commune de Monthey aura, à terme, cette possibilité.

La plateforme cantonale "eDemenagement" a démarré et a été intégrée à l'environnement Citizen.

Une nouvelle application a été utilisée pour le dépouillement des élections. Cette application basée sur la nouvelle suite Citizen de T2i remplace le précédent programme de contrôle des votants du feu Lotus Notes et AS400, ce qui a entraîné l'arrêt de ces 2 serveurs.

La section "Informatique" a réalisé la mise en service des nouveaux bâtiments du Mabillon (Ecoles et UAPE). La gestion des accès de ces bâtiments a été intégrée au programme de gestion de l'ensemble des bâtiments communaux. Un réseau internet spécifique aux différents utilisateurs a également été installé ainsi qu'un accès informatique spécial et indépendant pour la cuisine de l'UAPE.

La section "Informatique" a également poursuivi, en collaboration avec la société Genedis, la mise en service du nouveau réseau fibre optique MAN 100 Go dédié à l'administration de la Ville de Monthey. Le remplacement de l'ensemble des switchs du réseau a été réalisé à 95 %, le solde sera fait au printemps 2026.

Pour des raisons évidentes de sécurité, la quasi-totalité du parc informatique a été migré sur Windows 11. Il reste encore quelques postes à migrer dans le 1^{er} trimestre 2026.

En collaboration avec les différents Services communaux, la section "Informatique" poursuit la sensibilisation des utilisateurs à la cybersécurité et ses enjeux. Un outil d'information interactif sera mis en service en début d'année afin d'informer les utilisateurs de la situation de l'environnement et des risques actuels.

3.5 Centrale d'achats

La section "Centrale d'achats" a accompagné les Services communaux dans les différents appels d'offres portant sur le fonctionnement et les investissements de la Ville. Les appels d'offres relevant des investissements étaient, comme en 2024, nombreux en raison du cycle d'investissement communal en cours.

La section "Centrale d'achats" a également accompagné les différents services partenaires de la Ville (EMS Les Tilleuls et Monthey Energies SA) pour leurs différents appels d'offres en marchés publics.

Depuis septembre 2024, elle est aussi responsable de la gestion du portefeuille d'assurances de la Ville et de la mise à jour des inventaires de valorisation des assurances des bâtiments selon leur évolution financière.

4. Ressources Humaines

Ressources Humaines

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel communal de la Ville de Monthey se compose de 346 employés, sans inclure les stagiaires et les apprentis, ni certains auxiliaires subventionnés par le canton comme les aides à la vie scolaires. Ces employés occupent 256.3 postes en équivalent plein temps (EPT). La répartition par service est la suivante :

Services/sections	2024	2025	
	EPT	Effectif	EPT
RESSOURCES HUMAINES	18.8	5	3.3
FINANCES	9.3	11	9.3
PROMOTION ECONOMIQUE	1	1	1
CHANCELLERIE	13	17	13.8
CURATELLE	7.2	9	7.2
ENFANCE, JEUNESSE & INTEGRATION	54.9	103	65.1
CULTURE, TOURISME & JUMELAGE	20	32	20
ECOLES PRIMAIRES, CO & FORMATION PROFESSIONNELLE	12.3	20	12.3
URBANISME, BATIMENTS & CONSTRUCTIONS ET CONCIERGERIE NETTOYAGES	8.6	38	25.2
INFRASTRUCTURES, MOBILITE, ENVIRONNEMENT & SPORTS	47.4	57	49.4
SECURITE	49.5	51	49.7
Total	242	344	256.3

Il est constaté que l'effectif total en EPT a augmenté de 14.1 par rapport à l'année précédente. Cela traduit les engagements supplémentaires approuvés par le conseil municipal, dont voici les détails :

- Chancellerie : recrutement d'une informaticienne à hauteur de 0.8 EPT ;
- Urbanisme, Bâtiments & Constructions (UBC) : transfert de la section "Nettoyages" à UBC.
- Sécurité : augmentation de 0.2 EPT pour un poste dans la Police ;
- Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports (IMES) : intégration de la section "Sports" et recrutement d'un horticulteur-paysagiste ainsi qu'un employé technique ;
- Enfance, Jeunesse & Intégration : regroupement de la partie "Jeunesse & Intégration" avec "Enfance". Création d'un pool de remplaçants équivalent à 3.5 EPT, avec des augmentations spécifiques de 3.75 EPT pour le Mabilion et de 4.15 EPT pour la Tonkinelle.

En parallèle, la Ville de Monthey continue son engagement envers l'emploi et la formation des jeunes, avec un programme d'apprentissage englobant une cinquantaine d'apprentis et stagiaires dans divers métiers tels qu'employé de commerce, horticulteur-paysagiste, assistant socio-éducatif, techniscéniste et agent d'exploitation.

Enfin, il convient de mentionner que durant cette année, quatre collaborateurs soumis au statut du personnel ont pris leur retraite.

5. Finances

Impôts

Il est donné, ci-après, la statistique sur la répartition par catégorie des revenus imposables et de la fortune imposable pour les personnes physiques en 2023. Il est précisé que les bordereaux sans aucun revenu et sans aucune fortune n'y figurent pas.

- **Impôt sur le revenu**

Catégorie	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	nombre	pourcentage	montants	pourcentage	montants	pourcentage
1 à 25'000	2133	21 %	26'028'400	5 %	856'800	2 %
25'001 à 50'000	3193	31 %	126'511'700	23 %	6'376'561	18 %
50'001 à 70'000	2408	24 %	142'782'100	25 %	8'778'256	25 %
70'001 à 100'000	1600	16 %	131'915'200	24 %	8'821'083	25 %
100'001 à 150'000	606	6 %	71'315'600	13 %	5'119'029	14 %
150'001 à 200'000	127	1 %	21'459'900	4 %	1'837'708	5 %
plus de 200'000	103	1 %	36'817'200	6 %	3'953'582	11 %
Total	10170	100 %	556'830'100	100 %	35'743'019	100 %

- **Impôt sur la fortune**

Catégorie	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	nombre	pourcentage	montants	pourcentage	montants	pourcentage
1 à 50'000	1396	30 %	29'575'000	2 %	53'618	1 %
50'001 à 100'000	625	13 %	46'236'000	3 %	100'376	2 %
100'001 à 200'000	738	16 %	108'246'000	6 %	254'830	5 %
200'001 à 500'000	1011	22 %	327'075'000	18 %	820'553	16 %
500'001 à 1'000'000	516	11 %	357'510'000	20 %	996'008	19 %
1'000'001 à 5'000'000	308	7 %	550'280'000	31 %	1'805'989	35 %
plus de 5'000'000	30	1 %	358'671'000	20 %	1'142'224	22 %
Total	4624	100 %	1'777'593'000	100 %	5'173'598	100 %

Cadastre

La commission communale des taxes cadastrales a procédé, durant l'année 2025, à la taxation de 108 immeubles et installations photovoltaïques pour un montant total de Fr. 40'906'100.-- contre Fr. 17'309'561.-- en 2024.

Les actes notariés, enregistrés au cadastre communal, se sont élevés à 375.

6. Promotion économique

En 2025, quelques 138 (148 en 2024) sociétés ou raisons individuelles ont été inscrites à Monthey pour 23 (89 en 2024) qui y ont cessé leur activité, soit des chiffres relativement stables.

Le nombre de contacts établis avec des commerces, sociétés ou artisans souhaitant développer une activité dans la région est stable en rapport à l'année 2024, soit 25 (+5). Cependant, ne sont comptabilisés que les contacts qui amènent au minimum à deux rencontres ou échanges. En effet, de nombreuses demandes de location de locaux/ateliers parviennent à Gessimo SA, souvent pour de faibles surfaces et pour une activité privée.

Au 31 décembre 2025, il est dénombré, sur le site de "Gessimo", quelques 1'110 utilisateurs, dont près de 360 personnes exerçant une activité économique auprès de 47 sociétés. Près de 750 mouvements journaliers sont enregistrés à l'entrée du site et la totalité des espaces disponibles à la location étaient occupés. La halle de production laissée libre par Sunfire au 31 décembre 2025 a pu retrouver un locataire, dès le 1^{er} février 2026.

Gessimo SA gère également un total de 13 halles dans les ZI du Boeuferrant et des Ilettes louées à 9 sociétés et privés, qui totalisent plus de 75 places de travail. Une partie des halles du sites Djeva ont pu être réhabilitées pour permettre d'accueillir 17 locataires représentant 25 places de travail. Au total, Gessimo SA gère plus de 250 contrats de bail ou convention payantes.

BioArk compte à ce jour 36 sociétés ou start-up sur le site, ce qui représente environ 260 personnes. Toutes les surfaces disponibles au "BioArk I" sont occupées. Avec le départ de 2 sociétés (IHMA Europe et Wama Diagnostics Switzerland) 800 m² ont été libérés dans le BioArk II. Quatre surfaces de 800 m² sont déjà occupées dans le bâtiment III avec l'implantation de RegenLab et HySpinLab. Les surfaces disponibles fin 2025 dans le "BioArk III" sont d'environ 400 m² de bureaux et 800 m² de labo. Une demande est en cours pour l'ensemble cette dernière surface. Compte tenu des délais de réalisation, une étude est en cours pour la construction d'un "BioArk IV".

7. Sécurité

Une année de stabilisation mais avec de gros défis d'organisation de personnels et de locaux qui doivent encore être résolus. Tout cela avec un effectif qui n'est pas encore complet.

A l'Unité police interne (UPI), la Centrale d'engagement et de transmission a dû répondre à environ 29'442 appels téléphoniques. 5'406 appels depuis les interphones des parkings communaux (6'011 en 2024). Cette unité assure une permanence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec la présence d'au minimum un agent. Elle gère également les écrans de vidéosurveillance dans les parkings et aux endroits sensibles en ville.

Les agents de l'intervention de l'Unité Police-Secours (UPS) sont intervenus à 5'118 reprises (4'625 en 2024). Ce chiffre englobe les interventions contre le bruit, les infractions LCR, les disparitions, agressions, violences domestiques, vols, animaux, feux, etc. Cette unité assure en permanence la présence de deux patrouilles, au minimum, sur l'ensemble du territoire, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. 4'599 CDP ont également été notifiés.

Les agents de l'Unité Police Domaine Public (UDP) ont géré les contacts avec les différents établissements publics et des commerces du secteur. Ils ont également la charge du domaine public, de la signalisation, des manifestations, du suivi des chantiers, de l'éducation routière dans les écoles, des naturalisations 205 (248 en 2024) et du contrôle du stationnement.

En 2025, 18'191 amendes d'ordre ont été posées sur l'ensemble du secteur (11'515 amendes d'ordre en 2024). Certaines amendes d'ordre sont contestées et peuvent être annulées (Tribunal de police), voire jamais encaissées (poursuites).

7.1 Prévention incendie

Le Service a traité 283 dossiers de construction et/ou de transformation, a visité 128 bâtiments pour donner un préavis afin de délivrer un permis d'habiter et a effectué 66 nouvelles inspections périodiques d'établissements privés et publics et clôturer 192 dossiers de visites périodiques. De plus, 247 dossiers de manifestations ont été approuvés et 38 contrôles ont été effectués. Suite au changement de ramoneur dès juillet 2025, le volume de dossiers de police du feu, mise en conformité et suivi, représente 96 dossiers en cours et 94 dossiers clôturés.

7.2 Centre de secours et d'incendie

Le CSI Chablais-VS est intervenu à 298 reprises. Celles-ci représentent :

Lutte contre le feu	83
Événements dû à la nature	17
Secours routier	4
Prestations assistance technique	108
Défense hydrocarbure	22
Défense chimique	3
Systèmes détection incendie	48
Diverses interventions	6
Prestations de service (interventions sans alarme)	7

Une quarantaine de ces interventions se sont déroulées en collaboration avec des pompiers partenaires de la région.

L'effectif du CSI Chablais-VS fin 2025 est de 88 sapeurs dont 7 nouvelles recrues (3 + 4 anciens JSP) qui ont intégré les rangs, début 2025. Le groupe des jeunes sapeurs-pompiers est composé de 22 jeunes.

De plus, 387 sessions de formations ont été organisées en 2025.

7.3 Etat-Major de Conduite Régional (EMCR)

L'Etat-Major de Conduite Régional (EMCR Chablais VS) a été mobilisé une fois en 2025 pour la coordination du minage de la Barme, à Collombey-Muraz (événement planifié). Il y a eu 2 formations continues avec la collaboration du Canton et la formation des observateurs des dangers naturels.

7.4 Santé et sécurité au travail

Le concept STPS est actuellement dans une phase de vol avec certains ajustements nécessaires effectués durant l'année 2025.

L'effort principal de l'année écoulée s'est concentré sur le concept "Evacuations". Tous les encadrements des écoles du territoire ont été informés à nouveau sur les procédures d'évacuation. Une campagne de sensibilisation a également été transmise aux collaborateurs.

En matière de formation, une nouvelle partie des employés communaux ont suivi une formation "Comment bien réagir en cas d'incendie" en plus de tous les nouveaux stagiaires et apprentis.

Les chiffres-clés 2025 en un coup d'œil :

Unité Police interne	Nombre de téléphones	29'442
	Nombre d'appels interphones parkings	5'406 (2024 = 6'011)
Unité Police-secours	Interventions sur Monthey	3'484 (2024 = 3'191)
	Interventions sur Collombey-Muraz	851 (2024 = 716)
	Interventions sur Massongex	167 (2024 = 149)
	Interventions sur Vérossaz	22 (2024 = 38)
	Interventions sur St-Maurice	594 (2024 = 531)
Centre de secours incendie	Nombre d'interventions	298 (2024 = 295)
Prévention incendie	Nombre de dossiers constructions traités (baisse = intro E-Const)	283 (2024 = 408)
	Nombre de visites et inspections	372 (2024 = 260)
	Nombre de contrôle de manifestations	38 (2024 = 32)
Etat-Major de conduite	Mobilisation	1 – 100 h. env.
Santé et Sécurité au travail	Nombre de personnes formées	Env. 750 personnes

Au 31 décembre 2025, l'effectif du Service "Sécurité" est le suivant : Police : 45.5 EPT / Feu : 6 EPT.

Objectifs 2026 :

- mettre à jour plusieurs règlements ainsi que des conventions avec les communes partenaires;
- établir les plans pour les nouveaux locaux de la Police municipale;
- mettre en place le projet "Sapeurs-pompiers Génération Z-Alpha" (permanence 24h/24h par des sapeurs-pompiers volontaires).

8. Ecoles primaires

Dans la mesure où l'année scolaire s'étend sur deux années civiles, les informations suivantes concernent l'année scolaire 2025-2026.

En janvier 2026, l'effectif scolaire des Ecoles primaires de Monthey s'élève à 1'548 élèves, soit cinq élèves de plus qu'à la même période l'an dernier. Après plus de dix années de croissance continue (2013-2014 : 1'385 élèves), l'école primaire atteint aujourd'hui une limite en termes de capacité d'accueil. La livraison du complexe scolaire du Mabillon, en août dernier, a apporté un souffle bienvenu. Il demeure toutefois nécessaire de poursuivre les investissements afin de répondre aux besoins futurs et d'accueillir une nouvelle génération d'élèves aux profils et besoins diversifiés.

8.1 Livraison du centre scolaire "Le Mabillon"

L'année 2025 a été marquée par la mise en exploitation du centre scolaire "Le Mabillon", l'un des investissements les plus importants réalisés par la Ville de Monthey depuis plusieurs décennies. Ce site est aujourd'hui le plus grand centre scolaire communal, avec 20 salles de classe accueillant des élèves de la 1H à la 8H. Il comprend notamment une aula de 140 places, une salle des maîtres avec cuisine indépendante pouvant être utilisée avec les élèves, des classes ressources pour le centre pédagogique spécialisé régional et des salles d'appui pour l'enseignement spécialisé. Ce nouveau bâtiment répond pleinement aux besoins pédagogiques et organisationnels de l'école.

Sa mise en service a permis de résorber une situation de tension liée à l'augmentation progressive des effectifs, évitant le recours à des structures provisoires coûteuses. Les études démographiques récentes laissent entrevoir l'atteinte d'un pic de population scolaire, bien qu'un dépassement du seuil des 1'600 élèves nécessiterait, à terme, des solutions complémentaires. Il est nécessaire de poursuivre le développement de l'école montheysanne, avec l'assainissement de structures existantes, mais aussi avec le déploiement d'une nouvelle entité dans un secteur centralisé.

La livraison du nouveau "Mabillon" s'est faite dans un calendrier particulièrement exigeant. Le travail remarquable du Service des bâtiments et des équipes de nettoyage a permis d'assurer une rentrée scolaire dans de très bonnes conditions. Cette rentrée s'est toutefois déroulée dans un contexte particulier, marqué par l'absence initiale de cour d'école et par une organisation transitoire des rassemblements et des récréations, réparties entre différents espaces du quartier, notamment la cour Nord du Collège de l'Europe, impliquant de nombreux déplacements. L'équipe enseignante a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, d'un engagement remarquable et d'un enthousiasme constant, permettant d'accueillir les élèves de manière sereine malgré ces contraintes. Les équipes se sont rapidement approprié les lieux et ont pleinement investi ce nouvel outil, aujourd'hui largement apprécié. Les aménagements extérieurs se poursuivent et seront finalisés à l'été prochain. En parallèle, les travaux de la future double salle de gymnastique, en cours, constituent un chantier d'envergure qui se poursuivra encore sur plusieurs années.

8.2 Autres axes de développement

La collaboration avec le Service cantonal de l'enseignement s'est poursuivie de manière sereine. L'attribution, dès la rentrée, d'un volume conséquent de périodes de soutien permanent complémentaires à la dotation de base a permis de répondre plus efficacement aux besoins de nombreux élèves et de garantir un démarrage d'année scolaire plus serein que l'année précédente.

La séance d'information destinée aux futurs parents d'élèves de 1H a été anticipée et repensée. Elle vise à mieux préparer les familles à la rentrée scolaire, à transmettre la vision et les valeurs de l'école et à clarifier les attentes en matière de collaboration. Le format retenu, combinant une séance plénière et un moment convivial réunissant les partenaires de l'école, favorise les échanges et contribue à une transition plus harmonieuse.

L'année scolaire 2025-2026 correspond également à la fin du contrat de location du matériel informatique. L'école dispose actuellement d'un équipement satisfaisant et d'un réseau internet sécurisé et performant. Un renouvellement du matériel, vraisemblablement sous forme d'achat, est prévu durant l'été, afin d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie numérique de l'école valaisanne et de garantir un environnement numérique de qualité pour les élèves et le personnel.

8.3 Conclusion

Le personnel enseignant continue de fournir un travail de grande qualité et s'investit avec professionnalisme en faveur de la jeunesse montheysanne. Le climat de collaboration avec le Canton demeure très favorable. La confiance accordée par les autorités communales et cantonales contribue pleinement au bon développement de l'école primaire.

9. Cycle d'orientation & Formation Professionnelle

Dans la mesure où l'année scolaire s'étale sur deux années civiles, les données mentionnées ci-après concernent l'année scolaire 2025-2026.

Aujourd'hui, 517 élèves (- 2.5 %) fréquentent le Cycle d'Orientation (246 filles et 271 garçons). Les effectifs sont donc en diminution. Ces élèves sont répartis dans 26 classes (-1) : 9 classes de 9 CO dont 1 classe bilingue (nouveau, 10 classes de 10 CO (+1), 8 classes de 11 CO (-1), 1 classe ressource régionale de l'enseignement spécialisé et 1 classe de préapprentissage (id.).

Les classes sont organisées en modules, en fonction des classes et des matières d'enseignement. Cela représente plus de 96 groupes d'élèves pour les niveaux seulement (2 matières à niveaux en 9 CO et 4 matières à niveaux en 10 CO et 11 CO, et les groupes sont dédoublés d'enseignement pour l'anglais, les activités créatrices manuelles et l'économie familiale, ainsi que 26 groupes de soutien hors classe). Les élèves qui relèvent de l'enseignement spécialisé ordinaire sont pris en charge en intégration partielle, sous forme de co-enseignement et en groupes, avec des programmes adaptés. De plus, 13 heures/semaine sont dévolues aux élèves allophones (deux enseignants), à raison de 18 périodes/semaine, accompagnent les élèves en rupture scolaire et trouble autistique (coaching scolaire, 3 enseignants). Un soutien non permanent a aussi été prévu pour 12 périodes pour un élève, depuis novembre à juin. Les élèves peuvent bénéficier de 3 médiateurs (3h).

Les effectifs moyens de classes sont de 20.2 élèves en 9 CO, de 19.1 en 10 CO et de 19.1 en 11 CO. 16 élèves sont inscrits en classes d'enseignement spécialisé renforcé et 9 élèves en classe de préapprentissage. C'est ainsi près de 1'132 heures de cours qui sont assurées chaque semaine dans une perspective d'orientation et d'intégration des élèves dans le monde professionnel.

L'équipe pédagogique est composée de 61 personnes, soit 38 femmes et 23 hommes. Les 2/3 ont un taux d'engagement supérieur à 75% et 1/5 sont engagés à un taux situé entre 50 % et 75 %.

Sur le plan pédagogique, le renouvellement des moyens pédagogiques se fait de manière planifiée, le tout accompagné par diverses formations continues obligatoires (formation numérique) et facultatives.

Le Cycle d'Orientation du Reposieux a renouvelé son référent informatique par M. Philippe VERNAZ qui a remplacé Mme Hélène MASSEREY, en congé sabbatique.

D'une manière générale, les aménagements et investissements permettent au Cycle d'Orientation de bénéficier d'un cadre scolaire adapté aux besoins et aux attentes. Sur le temps de midi, le restaurant scolaire la Virgule accueille une centaine d'élèves; cette prise en charge comprend également les cours d'appuis et les études surveillées sur le temps de midi. Cette étude continue d'être dédoublée afin d'avoir des effectifs plus adéquats et répondre aux mieux aux attentes des parents et des enfants.

Sur le plan de la formation professionnelle apprentissage, nous avons eu une nouvelle législature avec une séance de commission où les inspecteurs ont fait le compte rendu de leur visite et parlé des apprentis méritants, qui ont été distingués et fêtés lors d'une soirée fin octobre. La classe de préapprentissage a été à nouveau invitée pour s'inspirer en tant que futurs apprentis.

10. Culture, Tourisme & Jumelage

10.1 Théâtre du Crochetan

Le Théâtre du Crochetan a connu une excellente fréquentation en 2025, plusieurs spectacles affichant complet. 21'000 billets ont été vendus pour une soixantaine de soirées, soit un taux de remplissage de 78 %. Parmi les temps forts, il est à citer "le cercle des poètes disparus", Stephan Eicher, Leïla Ka, Nora Hamzawi ou encore "Inconnu à cette adresse" avec Stéphane Guillon et Jean-Pierre Darroussin. Le Festival Existe fut à nouveau une édition d'exception avec des danseurs venus de l'Europe entière. 38 ateliers de pratique artistique et 8 représentations scolaires ont été mis sur pied pour l'année 2025.

10.2 Pont Rouge

En 2025, le Pont Rouge confirme son rôle d'acteur majeur des musiques actuelles en Suisse romande et sa place centrale dans le paysage culturel valaisan. Par la régularité de son offre et son engagement en faveur de la scène émergente, il contribue activement au dynamisme régional. Des résidences ont également permis à plusieurs groupes de développer leurs performances dans un cadre professionnel, renforçant la mission d'accompagnement artistique de la salle. Le fonctionnement repose sur l'engagement d'une quarantaine de bénévoles, dont l'implication demeure essentielle à la qualité de l'accueil et des activités proposées.

10.3 Médiathèque - Casa Nova

La Casa Nova continue de susciter un large intérêt de la part de la population, attirée par la diversité de ses offres : horaires élargis, services variés, différents espaces et lieux de vie, collections sans cesse renouvelées ainsi qu'une riche programmation d'activités gratuites. L'ensemble de ces éléments semble répondre à un véritable besoin et nourrit l'engouement des Montheysans et des habitants de la région. Une moyenne de 420 visiteurs par jour ouvrable (284 jours d'ouverture en 2025), plus de 107'000 emprunts de livres et autres médias (ce qui marque désormais des records jamais atteints dans la vie de la médiathèque) ainsi que 174 activités gratuites (ateliers, clubs, conférences, soirées littéraires, etc.).

10.4 Salles communales

Le Service a géré 615 jours de location de salles communales dont font partie le Pavillon des Mangettes (160), la Maison du Sel (40), la salle Centrale (114), le Château (20), le Chalet des Foges (32), la Grange à Vanay (80), le Pont Rouge (5), le Théâtre du Crochetan (43), la salle de la Gare (106) ainsi que la Maison Hildebrand (15).

10.5 Evénements

Cette année a été marquée par plusieurs manifestations très fréquentées, telles que la Fête de la Musique, le 1^{er} août, le Marché de Noël et la Foire du 31 pour un total de 16 jours d'événements et la mise sur pied de nouvelles visites guidées de la ville. Les Championnats du Monde de Pump Track se sont déroulés du 3 au 7 septembre réunissant près de 100 athlètes et 8'000 spectateurs, sur 5 jours.

11. Service social

En 2025, le Service social régional du CMS Bas-Valais a employé 11 assistants sociaux à temps partiel équivalent à une dotation en personnel de 10.4 postes. Le personnel administratif est composé de 10 assistantes administratives à temps partiel équivalent à une dotation en personnel de 7.5 postes. Deux départs ont été enregistrés durant la 2^{ème} partie de l'année liée à des réorientations professionnelles.

Le Service social du CMS Bas-Valais a connu une fin d'année quelque peu chahutée du fait de nombreux changements : l'arrivée d'un nouveau chef de Service, une réorganisation de certaines procédures et la mise en production d'Aventis, logiciel cantonal dévolu à la gestion de l'aide sociale.

Dans le cadre de la régionalisation, débutée en 2025, l'harmonisation des pratiques et procédures professionnelles se poursuit, notamment en matière de charte graphique et de production de courriers uniformisés. Dans ce sens, des adaptations seront discutées avec les communes, donnant lieu à un toilettage des anciennes conventions et à l'adoption d'une pratique commune en matière de communication avec les autorités communales.

Durant l'année 2025, le Service Social a traité un nombre de dossiers sensiblement similaire à celui de 2024. Toutefois, une précarisation croissante s'observe en matière de ressources mobilisables par les usagers. Les situations tendent à se complexifier et le réseau semble moins résilient que par le passé pour y faire face.

12. Service Officiel de la Curatelle (SOC)

Les collaborateurs en charge de l'exécution des mandats de curatelle, ainsi que le chef de Service et son adjointe, qui, outre leurs responsabilités de gestion et d'encadrement, en assumant aussi, étaient au nombre de six et représentaient 4.7 EPT au 31 décembre 2025. Le secteur administratif, pour sa part, était alors formé de trois personnes pour 2.4 EPT. Aux neuf personnes précitées, lesquelles étaient toutes soumises au statut du personnel communal, s'ajoutaient deux postes de stagiaires MPE et un poste de stagiaire HES en travail social.

Les mesures de protection de l'adulte et de l'enfant confiées aux six curateurs officiels s'élevaient, au 31 décembre 2025, à 179 situations, soit le même nombre que l'année précédente à la même date. A noter que la statistique de 179 situations, dont 36 curatelles de portée générale, est une "photographie" à la date déterminée précitée; celle-ci ne prend donc pas en compte les décès, les mainlevées de mesures de protection, les transferts de celles-ci à de nouveaux mandataires, ni les transferts de for intervenus en 2025.

Durant l'année écoulée, 15 nouvelles curatelles ont été confiées au SOC (32 en 2024). Quant aux curateurs privés, ils ont pu bénéficier de quelques consultations juridiques assurées par le Service mais surtout par le Bureau de soutien aux curatrices et curateurs privés "Curat'help" mis en place par le Canton dans le Valais romand, depuis le 1^{er} septembre 2024.

Pour ce qui concerne les ressources financières des 179 personnes suivies par le Service, dont 58 vivent en institution et 121 à domicile, la grande majorité d'entre elles ont disposé de revenus propres (salaires et/ou prestations d'assurances sociales). Une nouvelle fois, il y a lieu de constater le maintien d'une très faible proportion de bénéficiaires d'une aide sociale totale ou partielle; ceux-ci étaient, en effet, 11 au 31 décembre écoulé (14 durant trois années consécutives, soit en 2024, 2023 et 2022).

Les 76 redditions périodiques ou finales examinées par l'APEA du District de Monthey en 2025 (sans tenir compte des dossiers hors commune de Monthey) ont produit une rémunération moyenne de quelque Fr. 3'700.-- par reddition (Fr. 3'500.-- en 2024).

Cela étant, si les dépenses se sont pleinement inscrites dans le cadre des prévisions budgétaires, les recettes, enregistrées au 31 décembre écoulé, ont été supérieures à ces dernières en raison, notamment, des rémunérations plus élevées accordées par l'APEA précitée en 2025 par rapport à l'année précédente.

13. Enfance

Rétrospective de l'activité pour l'année 2025 :

- Bilan chiffré de l'année 2025
- Bilan des rentrées dans les nouveaux bâtiments et locaux
- Bilan d'une année d'exploitation de MonPortail
- Nouveau mandat de prestation pour les repas

13.1 Bilans chiffrés de l'année 2025

Rappelons que l'accueil de l'enfance se classe dans la famille des prestations de type service public et que sa rentabilité ne se démontre pas immédiatement dans sa balance comptable, mais bien dans l'attractivité de la Commune et la contribution à la mise à disposition des personnes pour le premier marché du travail. Il n'empêche, les chiffres demeurent importants et voici les plus significatifs.

Les rentrées financières pour l'entier du Service proviennent essentiellement des familles placeuses. Dans ce domaine, l'année 2025 enregistre des rentrées financières en provenance des parents pour un montant total de :

- Fr. 951'635.75 contre Fr. 872'822.50 en 2024, pour le secteur nurserie-crèche
- Fr. 1'103'685.80 contre Fr. 994'659.80 en 2024, pour le secteur UAPE

Les tarifs eux-mêmes n'ont pas fait l'objet de hausses formelles cette année. Les ajustements périphériques opérés en 2024 ont été maintenus pour passer de la facturation mensuelle au forfait à la facturation journalière à la prestation, changement induit par l'outil MonPortail, et ce sans perdre d'argent au passage.

Les entrées financières entre 2024 et 2025 montrent un relatif équilibre des rentrées en prenant en compte les nouvelles places créées et occupées. Ceci est l'indicateur d'une estimation et d'une anticipation correctes des fluctuations des entrées entre les modalités de paiement avant et depuis MonPortail.

Les tarifs sont fondés sur le revenu déterminant des familles. Le barème déterminant est présenté ci-après, ainsi que le nombre de familles dans chaque tranche :

Barème	Familles contributrices en préscolaire	Familles contributrices en parascolaire
A – 0-30'000	17	33
B – 30'001-45'000	18	30
C – 45'001-60'000	27	61
D – 60'001-75'000	60	86
E – 75'001-90'000	38	63
F – 90'001-105'000	34	49
G – 105'001-120'000	20	19
H – 120'001-135'000	4	15
I – 135'001-150'000	3	9
J – 150'001 et +	11	13

Le nombre d'enfants placés cette année représente un total de :

- 50 pour le secteur nurserie contre 37 l'an passé;
- 89 pour le secteur 2-4 ans contre 92 l'an passé;
- 367 pour le secteur UAPE contre 325 l'an passé.

L'ouverture de nouveaux bâtiments et groupes a bien entendu un effet positif sur les listes d'attente.

13.2 Bilan des rentrées dans les nouveaux bâtiments

Les nouveaux bâtiments présentent des rentrées en fonction sensiblement différentes. Le groupe de nurserie rencontre un succès rapide avec un taux d'occupation moyen supérieur à 80 %.

Le Mabillon, quant à lui, se remplit progressivement, conformément à une nouvelle structure, et accuse quelques fluctuations classiques liées à des enfants ayant gagné en autonomie et pour lesquels les familles renoncent ponctuellement à des placements. Sur les derniers mois, il présente les taux d'occupation suivants :

UAPE midi	UAPE matin	UAPE soir	
83.5 % en moyenne	45 % en moyenne	59 % en moyenne	Moyenne sur la journée de 62.5 %

13.3 Bientôt à l'école

Le Canton subventionne à 100 % un projet d'accueil pour les enfants allophones. L'offre implique étroitement l'école ainsi que les secteurs "Enfance" et "Intégration" du Service "Enfance, Jeunesse & Intégration".

Ce projet d'encouragement précoce a pour but de permettre aux enfants de commencer leur scolarité avec une connaissance de la langue locale (encouragement linguistique) et de bonnes compétences de base requises par l'école (autonomie, psychomotricité et compétences socio-émotionnelles). Cette prestation de projet s'inscrit dans une perspective d'égalité des chances pour tous les enfants.

Cette nouvelle année démontre un succès de l'offre comparable à l'année précédente, avec 24 enfants inscrits qui débiteront leur scolarité en août 2026 (13 enfants allophones hors structures et 11 enfants francophones fréquentant la Tonkinelle). L'atelier se déroule deux fois par semaine, durant deux heures, dans les locaux de la Tartine.

13.4 Bilan d'une année de fonctionnement de MonPortail

Les pratiques des familles et des collaborateurs en lien avec MonPortail sont globalement très bien intégrées.

Du côté du maintien d'un outil opérationnel, cette année aura été marquée par un grand besoin de soutien de la part du prestataire, Cerfi. Deux éléments en particulier l'expliquent :

- le démarrage et la maîtrise en cours d'acquisition de nouveaux outils et de nouvelles modalités de travail.
- les nombreux ajustements et demandes de développement adressées à Cerfi pour s'adapter à nos organisations spécifiques, frais ponctuels et également liés au démarrage.

Cette année, un crédit extraordinaire de Fr. 16'000.-- a été demandé et il est attendu que ces montants se réduisent considérablement avec une meilleure maîtrise d'un outil qui a su s'imposer au quotidien.

13.5 Mandat de prestation pour les repas

L'ouverture du Mabillon et de sa cuisine professionnelle a conduit la Commune à revisiter le mandat de prestation en lien avec les repas. Le coût de ce mandat, incluant désormais la cuisine sur place au Mabillon, la livraison à la Tonkinelle, à l'Île aux Enfants, à la Tartine et à la Maison du Monde, ainsi que la fourniture des déjeuners et goûters, se monte à Fr. 963'000.--.

Il a été confié, après une offre de catering publique, à l'entreprise Les Saveurs de Yoann Sàrl. Le cadre contractuel est à ce stade toujours en cours de stabilisation.

13.6 Intégration des étrangers

Les cours de français et d'intégration rencontrent toujours un grand succès avec un peu plus de 220 inscriptions pour l'année scolaire. Les cours d'été en plein air dans le parc du Crochetan ont également connu un succès important avec plus de 30 personnes en moyenne.

Conformément au mandat de prestations signé avec le Canton, le "soutien et conseil" aux personnes migrantes représente une part importante du travail. La fréquentation des "blabla café", de l'"Eveil à l'école" et des "mercredis famille" ont connu une fréquentation élevée durant toute l'année. Cette année a vu la mise sur pied d'un "espace femme" afin de favoriser les échanges dans un cadre adapté. Ces animations, ainsi que celle proposées en partenariat avec les différentes associations actives à la Maison du Monde, permettent aux personnes de se rencontrer, de développer leur réseau social et surtout de pratiquer le français. Cette offre diversifiée permet de toucher la majorité des publics en besoin d'intégration. Les enfants en âge préscolaire, comme les mamans, peuvent ainsi se familiariser avec le français grâce aux animations et les autres personnes trouvent les ressources qui leurs sont utiles au bureau de l'intégration ou dans les cours de français.

13.7 Jeunesse

Le Service a poursuivi ses efforts et ses projets en direction de la jeune population de Monthey. Les activités évoluent, se maintiennent ou disparaissent en fonction de leur pertinence au fil du temps. En 2025, le paysage des projets et des actions professionnelles se présente comme suit :

Travail Hors-Murs : 48 heures hebdomadaires, réparties du mardi au dimanche, avec un total de 80 personnes suivies individuellement, âgés de 12-25 ans. Ces suivis concernent aussi bien des difficultés personnelles que des accompagnements pour développer des projets individuels ou collectifs. Une permanence sociale avec le mobile home a vu le jour en octobre 2025, ce projet essentiel perdurera en 2026.

Présence en ville : diverses actions ont été menées au cœur de la ville, notamment à travers de l'utilisation du mobile home, des soirées grillades, des activités sportives, ainsi que du projet "Roadtrip", où les professionnels se déplaçaient dans les quartiers avec le bus de Soluna, totalisant une dépense de Fr. 300.--.

Un nouvel accueil sportif pour les plus de 16 ans le jeudi soir a également été mis en place depuis novembre 2025. Ce projet sera réévalué au printemps 2026.

Espace 612 : destiné aux enfants de 6 à 12 ans, cet espace a enregistré environ 1'200 participations gratuites sur 35 mercredis et 21 activités pendant les vacances scolaires, totalisant une dépense de Fr. 4'550.--.

Au passage : cet accueil libre est une transition entre l'Espace 612 et les accueils libres 12+. Ils accueillent les jeunes âgés de 10 à 13 ans. En 2025, cet accueil a totalisé environ 550 jeunes pour une dépense de Fr. 250.-- et une rentrée d'argent de Fr. 90.--.

Accueil 12+ : accueillant les jeunes de 12 à 25 ans, il a comptabilisé plus de 4'500 participations, réparties entre des accueils libres et des activités sportives, totalisant une dépense de Fr. 2'260.--, une entrée de Fr. 600.--.

La saison Au Kiosque 2025 qui s'est déroulée du 16 mai au 10 octobre 2025 a attiré environ 800 personnes au fil des différentes ouvertures et cela grâce au partenariat avec l'Association Pluri'elles, ainsi que la Maison du Monde et Soluna.

Projets divers : 36 projets réalisés sur l'année, incluant des initiatives hebdomadaires, mensuelles, annuelles ou ponctuelles, dont l'événement du Mirage sur 3 jours avec un coût de Fr. 4'158.-- mais qui a rapporté Fr. 3'970.05, la Fête de la Musique avec une scène dédiée aux jeunes pour une dépense de Fr. 328.--, le projet du sapin porte-parole qui a duré plus d'un mois pour un coût de Fr. 3'660.--, le bal du CO qui a coûté Fr. 2'350.--, la Fête d'Halloween qui a coûté Fr. 900.--.

Le Service "Jeunesse" a continué à aider les associations locales à hauteur de Fr. 1'500.--. Un don financier exceptionnel a été accordé à l'Association de la Jeunesse Montheysanne pour un montant de Fr. 1'500.--.

Le projet de la Brigade Anti-Déchet (BAD) a allongé son temps d'activité commençant fin avril et se terminant mi-décembre. Le coût total englobant la rémunération des jeunes ainsi que l'achat du matériel/vélo a eu un coût de Fr. 15'850.--.

Pour la réalisation et l'encadrement de tous les projets, l'engagement de personnes en formation, de civilistes ainsi que d'une équipe de monitorat est essentiel, le coût s'est élevé à Fr. 42'000.--.

14. Urbanisme, Bâtiments & Constructions

Le Service "Urbanisme, Bâtiments et Constructions" a la responsabilité de planifier les constructions communales, de suivre leur réalisation et d'assurer le maintien et l'entretien du patrimoine bâti communal. Il gère également toutes les tâches ressortant de l'aménagement du territoire communal et de la gestion des autorisations de construire.

Les principales études et réalisations, qui ont été menées durant l'année 2025, peuvent se résumer de la manière suivante, soit :

Les études et le suivi de dossiers portant sur les domaines suivants, soit :

- la modification globale du plan de zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ);
- le plan d'aménagement détaillé place de la Gare : soutien technique et accompagnement;
- le plan d'aménagement détaillé et modification partielle du PAZ "Djeva", soutien technique et accompagnement;
- les divers plans spéciaux privés : soutien technique et accompagnement;
- l'inventaire du patrimoine bâti;
- les dossiers liés aux zones réservées, selon décision du 1^{er} avril 2022;
- les diverses planifications directrices;
- les aménagements de la rue Monthéolo et ses environs.

Le suivi des chantiers communaux suivants, notamment :

- la construction du complexe "Mabillon V" et la transformation de Simplon 10;
- les études de transformation de divers bâtiments communaux, notamment la Maison du Cotterg.

Les principaux travaux effectués dans les bâtiments communaux, soit :

- Bâtiment Administratif : pose film protection réception office de la population, réfection peinture bureau 202, déménagement des archives du secrétariat et mise aux normes et rehaussement des balustrades de la cage d'escalier;
- Bâtiment CRTO : obturations feu, contrôle OIBT;
- Ecole de Choëx : pose accès salto;
- Collège de l'Europe : remplacement de tous les luminaires par des LEDS;
- Collège de la Gare : remplacement de tous les luminaires par des LEDS, contrôle OIBT et mise en conformité des installations électriques suite à OIBT;
- Salle gymnastique du Collège de la Gare : réfection des peintures des plafonds des vestiaires;
- Collège du Reposieux : remplacement de tous les luminaires par des LEDS, remplacement nourrice principale, et contrôle OIBT;
- Piscine du Reposieux : remplacement robot pour nettoyage du bassin;
- Cinéma Plaza : gunitage des conduites d'eaux usées des WC hommes;
- Petit Théâtre de la Vièze : contrôle OIBT;
- Pont Rouge : contrôle OIBT;
- Tennis Couvert : contrôle OIBT;
- Soluna : contrôle OIBT;
- La Tonkinelle : remplacement des luminaires ancienne partie par des LEDS;
- Maison du Monde : contrôle OIBT;
- Local Scout : contrôle OIBT;
- Participation aux déménagements du "Mabillon V" et "COSMO 10";
- Divers travaux d'entretien dans les bâtiments communaux.

Sous l'angle administratif et technique, les objets et les données chiffrées suivants peuvent être mis en exergue, soit :

- 161 dossiers ont été préavisés par la Délégation "Aménagement, Urbanisme, Bâtiments & Technique";
- 89 dossiers ont été examinés, pour préavis, par le Dicastère et Service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions";
- 223 dossiers ont été soumis au Conseil municipal, pour décision;
- 122 autorisations de construire ont été délivrées;
- 27 permis d'habiter ont été octroyés;
- 88 attestations de zone ont été établies.

15. Infrastructures, Mobilité & Environnement

Le Service conduit actuellement plusieurs projets d'envergure, désormais en phase opérationnelle, qui mobilisent des ressources importantes et nécessitent une coordination soutenue.

Le renforcement des exigences administratives entraîne un allongement des délais ainsi qu'une multiplication des étapes de validation, ce qui peut générer un sentiment de lourdeur dans la conduite des projets. Dans ce contexte, un pilotage rigoureux des priorités et une optimisation continue des processus sont essentiels afin de préserver l'efficacité et la dynamique d'avancement.

Plus particulièrement, pour chaque domaine, on peut citer les réalisations suivantes.

15.1 Réseau eau potable

1'760'623 m³ ont été distribués en 2025, en baisse de 1.7 % par rapport à l'année précédente.

Le taux de perte est de 25 %. Il est élevé et en augmentation, malgré l'effort constant de renouvellement du réseau.

La part des pertes issues du réseau de Choëx est à son niveau historique le plus bas, résultant du renouvellement du réseau "Journa-Cretta". En revanche, la part des pertes issues du réseau "Ville" est en nette augmentation, ce qui met en évidence une accélération de la dégradation des conduites "acier". Il y a donc lieu de maintenir l'effort de renouvellement des 5 km de conduites principales restantes. L'enveloppe financière utile est de l'ordre de Fr. 2 millions. Le Service peut assumer et autofinancer un taux de renouvellement de 1 km/an.

Les conduites des quartiers du Nant, de la Plantaud, des Tardys, de Champian et de Champex ont été renouvelées en 2025. Les travaux de rénovation du captage "UV" ont été achevés.

143 interventions ont eu lieu sur les raccordements privés, dont 12 sont nouveaux.

L'autocontrôle de la chaîne de production a été assuré, conformément aux normes actuelles.

Enfin, les prestations d'étude et de direction de travaux pour la Commune de Collombey-Muraz ont permis de mener à bien 7 projets de renouvellement du réseau. Le cadastre des conduites continue de s'étoffer, notamment pour les raccordements privés. L'étude du plan général d'alimentation (PGA) a débuté. Elle a déjà mis en évidence l'intérêt d'une interconnexion avec le réseau de la Commune d'Aigle. Une rencontre a eu lieu entre les différents représentants des deux communes, qui souhaitent poursuivre dans ce sens. Les interconnexions régionales sont profitables, indirectement, à l'ensemble des Communes, dont Monthey.

15.2 Routes et Mobilité

Les travaux de réaménagement du quartier du Nant de Choëx, entamés à l'automne 2024, se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. La pose de la couche de roulement ainsi que les dernières plantations sont prévues au printemps 2026, ce qui permettra de finaliser le projet.

La réalisation du cheminement de mobilité douce à travers la Castalie, destiné à relier le passage inférieur de Volluz à la route des Aunaires, a été reportée à 2026. En 2025, le Service "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports", en coordination avec l'Etat du Valais, a fait évoluer le projet afin d'en assurer une meilleure intégration avec les travaux de rénovation de la Castalie.

Dans le cadre du plan de gestion de l'entretien routier communal, les travaux suivants ont été réalisés :

- réfection de la route des granges;
- réfection d'une voie de circulation du chemin de Champerfou (tronçon route des Aunaires-rue du Closillon);
- réfection des trottoirs de l'avenue de la Gare (tronçon avenue de l'Europe-gare);
- réfection d'un chemin agricole aux Mangettes.

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique relative au projet de requalification de la route d'Outre-Vièze - partie communale, initiée en 2024, un recours déposé contre la décision d'approbation des plans du Conseil d'Etat empêche actuellement le démarrage des travaux. Une coordination avec le projet de requalification de la route d'Outre-Vièze, partie cantonale, est en cours afin d'assurer une planification cohérente des interventions.

A la suite de la suspension temporaire du projet AOMC 2030, les Transports Publics du Chablais (TPC) ont reporté la réfection de leurs passages inférieurs, initialement prévue en 2029. Parallèlement, une solution provisoire d'accès au quartier "Sur les Lapiaz", durant la phase de chantier, a été définie. Celle-ci sera intégrée au nouveau projet de réaménagement de la route de Foges, dont la mise à l'enquête publique est prévue en 2026, conjointement avec le projet de réfection des passages inférieurs des TPC.

Les travaux de réaménagement de la rue Monthéolo se sont achevés en 2025 avec la pose de la couche finale de roulement sur le dernier tronçon, côté route des Aunaires.

Afin d'améliorer la sécurité du giratoire situé au carrefour de l'avenue de l'Europe et de l'avenue de la Plantaud, un projet a été étudié en 2025. La gestion des eaux claires de ce secteur demeure toutefois à préciser, en fonction du devenir de la parcelle accueillant actuellement le bâtiment Soluna.

Un total de 84 demandes de permis de fouille a été traité en 2025.

En ce qui concerne le projet de Terminal Combiné, les travaux ont commencé. La route d'accès au site est pratiquement terminée. L'exécution des 4 voies de stockage des trains de marchandises a débuté. En décembre, l'OFT a prononcé une nouvelle décision de financement permettant d'entamer les travaux du Terminal proprement dit.

La construction du Terminal Combiné avance bon train. Les quatre voies de transfert, parallèles à la rue des Saphirs, sont pratiquement terminées et le pont CFF a été remplacé lors d'une opération coup de poing réussie. Dès le début de l'année prochaine, les travaux proprement dit du Terminal et de l'entrée Sud du site chimique débuteront.

15.3 Evacuation des eaux

Le réseau d'assainissement du secteur "Le Sepey" présente un état de dégradation avancé. La première phase des travaux a pu être achevée en 2025. La seconde phase débutera en 2026, à la suite de la mise à l'enquête publique du second tronçon.

La campagne de relevés des réseaux situés sur les parcelles privées s'est également terminée en 2025. La mise à jour du cadastre des canalisations se poursuivra progressivement au cours des prochaines années.

Le chantier de mise en système séparatif du quartier de la route de Champian a démarré en 2025 et se poursuivra en 2026, en coordination avec les autres gestionnaires de réseaux.

En coordination avec les travaux du chauffage à distance de Monthey prévus en 2025, il a été possible de réaliser un réseau séparatif sur l'avenue de la Plantaud, entre l'avenue de l'Europe et la rue des Saphirs.

Le projet "FuturoSTEP", soit la mise en conformité de la STEP, que la Ville partage avec le site chimique ainsi que le raccordement de 9 communes voisines à cette installation avancent. La deuxième phase,

consistant à établir une planification régionale de l'évacuation des eaux et la création des sociétés qui vont exploiter ces infrastructures, est à l'étude depuis le début de l'année 2024. La Ville de Monthey est fortement impliquée, étant donné qu'elle représente les 10 Communes au sein de la direction de projet.

Dans l'attente de la réalisation du projet "FuturoSTEP", des travaux de maintenance ont dû être entrepris sur plusieurs ouvrages de la STEP afin d'en garantir la sécurité et le bon fonctionnement.

Dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'assainissement, environ 8 km de conduites ont été nettoyés et inspectés.

Les études relatives à la mise à jour du PGEE se sont poursuivies en parallèle de l'actualisation du cadastre des canalisations.

15.4 Environnement

La surveillance du site pollué "Giovanola" s'est poursuivie en 2025. Le projet d'assainissement, piloté par le service et initialement planifié pour l'automne 2025, a dû être reporté au printemps 2026 à la suite du départ du locataire, l'entreprise Sunfire. Ce report a toutefois permis d'identifier des économies budgétaires. En parallèle, la barrière hydraulique mise en place afin d'empêcher la dispersion des polluants demeure en exploitation et continue d'assurer son rôle de confinement.

La Commune de Monthey a participé aux diverses séances de coordination organisées par CIMO au sujet des décharges comportant des résidus de la chimie et est partenaire dans l'examen des mesures de surveillance de la nappe phréatique.

Le Service participe annuellement à la plateforme d'échanges et d'informations dédiée aux sites pollués chablaisiens (décharge communale des Mangettes, site chimique de Monthey, étang de la STEP, ancienne raffinerie de Collombey et pollution des eaux souterraines et sols par des PFAS).

En 2025, les mesures de prévention et de lutte contre le moustique tigre ont été maintenues. Les campagnes de sensibilisation en porte-à-porte ont été reconduites dans les secteurs les plus concernés et confirment leur efficacité. La population de moustiques tigres poursuit toutefois sa progression.

Les travaux d'aménagement de la Vièze, entamés en 2022, se sont poursuivis en 2025. Les dernières interventions dans le secteur du pont CFF ont débuté et s'achèveront au printemps 2026.

Une investigation historique a été réalisée sur la parcelle N° 5829, située dans le périmètre de l'ancienne carrière Dionisotti, afin d'exclure toute pollution du site.

Les jardins partagés issus du projet "Au Jardin" ont été inaugurés à l'été 2025. Porté par l'Association monthaysanne "Ciboulette & Grelinette", avec l'accompagnement du Service "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports", ce potager communautaire est ouvert à tous et se situe entre la Maison Blanche et le Tertianum.

15.5 Voirie

En ce qui concerne les déchets, les tendances observées depuis l'introduction de la taxe aux sacs se confirment. La quantité des ordures ménagères a diminué d'environ 35 %. Il est également constaté que divers déchets sont passablement retrouvés dans l'espace public ou hors des infrastructures prévues à cet effet. Cependant, la qualité des déchets verts récoltés dans le système GastroVert est en augmentation et de bonne qualité.

15.6 Espaces verts, espaces publics

Le Service poursuit sa politique d'intégrer dans les projets des espaces de biodiversité. Un effort particulier est porté sur le choix des espèces plantées privilégiant la qualité et la durabilité. Depuis 2024, le Service a repris l'ensemble des aménagements extérieurs des parcelles communales.

La zone du Verney, nouvellement mise en service, a rapidement été investie par le public. Garantir la qualité des aménagements est une des priorités du Service.

15.7 Eclairage public

Actuellement, 1'750 luminaires sur les 2'150 points lumineux de la ville sont pourvus d'un éclairage de type LED. L'ensemble du réseau devrait être équipé, dès 2027. Installée en 2024, la nouvelle plateforme de télégestion permet d'avoir un meilleur contrôle et une souplesse sur toute l'infrastructure de l'éclairage public.

Différents projets ont été intégrés tout au long de l'année 2025. Cela a permis d'assainir les installations vétustes et réaliser un nouvel éclairage public adéquat à chaque situation, en tenant compte des vrais besoins et en respectant l'environnement.

15.8 Sports

L'événement phare 2025 pour la section "Sports" du Service "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports" fût les Championnat du Monde de VTT (pumptrack) du 3 au 7 septembre 2025. Grâce à cet événement sportif, les yeux du monde entier se sont posés sur Monthey et sa zone "Sports & Rencontre" du Verney. Les retombées touristiques et économiques sont encore difficilement quantifiables mais, vu les retours positifs reçus des athlètes en compétition et les nombreux articles et vidéos sur les réseaux sociaux, il est certain que le Chablais ressentira les bénéfices de cette organisation.

La zone "Sports & Rencontre" du Verney a également accueilli plusieurs événements, telle que la 4^{ème} édition de la Wake up and run, le vendredi 2 mai 2025. 350 courageux ont pris le départ à 5 h.30 de cette course à pied non chronométrée de 5 km. Le dimanche 15 juin 2025, l'aire officielle de la 15^{ème} édition de la Fugue Chablaisienne s'est installée au Verney. Pour cette édition, la Ville de Monthey s'est associée à la Commune de Chessel.

Le 1^{er} juillet 2025, Kyshawn George et Berkan Kutlu, ont été reçus avec les honneurs et les plaques honorifiques à leur nom ont été apposées aux abords des terrains de basket et de foot de la zone "Sports & Rencontre" afin de marquer leur parcours inspirant et leur attachement à Monthey.

L'opportunité d'étoffer l'équipe du personnel de la patinoire et du Court'in en intégrant les deux maîtres-nageurs professionnels de la piscine découverte de Monthey pour la période hivernale a ainsi permis un meilleur tournus de présence sur site.

En parallèle, la section "Sports" a maintenu ses activités régulières.